

## QUARTIER CENTRE

COMITE DE PILOTAGE  
09 SEPTEMBRE 2015

### Présents :

#### **Les élus délégués de quartier :**

Mr Patrice RONCARI, Adjoint au Maire, Chargé des Affaires Sociales, Périscolaires, Centre Socioculturels et Cuisine Centrale

Mme Sylvie DONGER, Adjointe au Maire, chargée du Budget

Mr Lucien NAIM, Conseiller Municipal, chargé du développement commercial

#### **Les intervenants :**

Mr Claude Laurans, Adjoint au Maire chargé du Commerce, des marchés, de l'artisanat et du développement commercial.

M. Jean-Marc LEGRAND, Chef de la Police Municipale

Mr Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie

#### **Le Service Démocratie Locale :**

Mme Jessica SGUAZZIN, Rédactrice en chef du Clamart Infos, chargée de la Démocratie Locale par intérim.

Mme Malalâtiana RAKOTOVAO, assistante Démocratie Locale.

#### **Les membres du Comité de Pilotage**

Mmes Michèle JACOB, Virginie MAHUT, Annick MARQUET, Christiane LE STRAT, Marie Catherine POIRIER, LECLERCQ Ghyslaine, AFONSO Marion, Marie SEVESTRE, Marie-Christine LAFOSSÉ, Ghyslaine FROMAGE, Isabelle MERCIER, Sophie HAMON

M. CHARNI Gérard, LHUILLIER Jean-Philippe, Yvan DELLOYE, Bernard JUNG

### Principaux point abordés :

#### **LA VIDEO-PROTECTION :**

*Intervention de M. Jean Marc LEGRAND, chef de la Police municipale, venu présenter la première phase d'implantation des caméras de vidéo-protection. Trois Phases d'installation sont prévues.*

La première phase est désormais enclenchée. Les entreprises ont été sélectionnées et les travaux devraient débuter entre novembre et décembre 2015. Cette première phase comprend l'installation d'une quarantaine de caméras sur la commune. 7 caméras sont pour l'instant prévues sur le secteur Centre :

-Place Maurice Gunsbourg

-Angle rue du Troisy, rue Saint Pierre

- 2 caméras rue Paul Vaillant Couturier

-Angle rue de l'ouest

-Rue de l'église

-Rue Gabriel Peri

Au total 125 caméras seront progressivement déployées sur la commune.

Le phasage permet d'avoir des premiers retours sur les implantations et d'en évaluer la pertinence afin d'agir selon les besoins.

Les caméras permettront une visibilité sur 150m et 360°.

Par ailleurs, le CSU (Centre de Supervision Urbain) sera opérationnel avant la fin de l'année. Il sera à proximité du nouveau poste de la Police Municipale bientôt en service et installé dans les anciens locaux de la Police Nationale (au Pavé Blanc).

D'un point de vue général, l'installation de la vidéo-protection permettra d'évaluer plus précisément la sécurité et l'insécurité à Clamart avec pour objectif d'aider la Police municipale à être plus réactive dans ses interventions. L'idée étant d'apporter une aide pertinente visant à rassurer la population. Les bandes vidéo seront stockées dans un endroit sécurisé et conservées 15 jours maximum.

#### Questions sur la vidéo protection

- ❖ *Un membre du COPIL souligne que la caméra placée rue de l'ouest serait plus utile à l'angle de la rue de l'ouest et de la rue Taboise, près du foyer de jeunes filles*

JML : le choix des emplacements s'est fait en fonction d'un quadrillage bien précis, notamment en cas de fuite d'un individu. C'est ce maillage qui permettra l'efficacité de la vidéo protection. Proposition de se rendre sur place avec un élu du secteur pour étudier la demande.

- ❖ *Une caméra est demandée à la sortie de parking du marché du Trosy*

JML : Une caméra est également prévue à cet endroit mais dans un second temps, des travaux étant prévu dans cette zone.

#### **POINT TRAVAUX**

*Intervention de Laurent MASSOUTIER, Directeur de la Voirie*

##### Réaménagement de la rue Jean-Baptiste Bouziat

Suite aux différents travaux effectués dans cette rue (canalisation eaux, enfouissement lignes ERDF), des travaux de voirie sont prévus et débuteront le 5 octobre.

L'objectif est de réhabiliter à l'identique la chaussée, les trottoirs et l'éclairage public.

Les travaux dureront 2 mois

##### Questions sur les travaux

*Requête sur les camions qui passent régulièrement rue d'Estienne d'Orves. Idem pour les camions qui sortent de la rue Gabriel Péri et arrivent sur l'avenue Victor Hugo. Un membre du COPIL propose une interdiction de tourner à gauche car les automobilistes ne respectent pas le sens de la circulation.*

LM : Ces problématiques ne sont pas oubliées. Un bureau d'étude a été mis en place pour évaluer le nombre de véhicules et le type sur chaque tronçon afin de réfléchir à des interdictions.

Un premier comptage a été effectué en 07/2015 . Un deuxième est programmé pour 09/2015. L'audit de la voirie en cours sur l'ensemble de la ville permettra aussi de prendre des décisions.

## COMMERCE EN CENTRE VILLE

*Intervention de Claude LAURANS, Adjoint au Maire chargé du Commerce, des marchés, de l'artisanat et du développement commercial et de Mr Lucien NAIM, conseiller municipal en charge du développement économique.*

### Monoprix

L'installation du MONOPRIX est programmée. Il est confirmé que les rumeurs affirmant que le MONOPRIX ne verra jamais le jour sont infondées. Certes, le magasin DIA a été racheté comme tous les magasins de ce groupe par le groupe CARREFOUR, mais cela ne remet nullement en cause le projet du MONOPRIX ;

Sa surface devrait être d'environ 2000m<sup>2</sup>.

Petit à petit, les commerces ont été rachetés, d'autres seront déplacés. La concertation avec l'ensemble des commerçants concernés se poursuit.

### Marché du Troisy

Le Contrat départemental va permettre la rénovation de la Halle du Marché du Troisy. Les travaux dureront environ 18 mois

## LES BALADES URBAINES

Toutes les réflexions menées lors des balades urbaines sont conservées et sont à l'étude par le Service des Espaces Verts pour savoir s'ils peuvent faire partie de la sélection du nouveau projet PLU (cela dépendra notamment de leur bonne santé / étude phytosanitaire).

## L'AUDIT FINANCIER :

*Intervention de Mme Sylvie DONGER, Maire-Adjointe, chargée du Budget, venue communiquer sur les premières mesures prises suite à l'audit financier (cf Power Point et /ou supplément Audit délivré avec le Clamart Infos de Mai 2015).*

Mme DONGER précise ce qu'est un audit financier et dans quel cadre il a été demandé. Elle évoque plusieurs points :

- Les pertes financières dues aux décisions de l'état : la dotation et le FPIC
- Le principe du budget d'investissement et de fonctionnement
- Les négociations afin de sécuriser la dette de Clamart (fin des emprunts toxiques)
- La possible mise sous tutelle de la Ville si aucune mesure n'est prise
- Les propositions d'un cabinet extérieur afin de redresser le budget
- Le refus de la municipalité d'augmenter les impôts
- Les différents leviers dont la Ville dispose
- Les mesures choisies par la municipalité pour arriver à l'équilibre

### Prochains rendez-vous :

- Réunion publique PLU le lundi 21 septembre à 19h salle Hunebelle.
- Réunion Publique du Maire, le 7 octobre à 19h salle Hunebelle